

MUNICIPALITE
Législature 2016-2021

PREAVIS MUNICIPAL 06/2017

concernant une demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

La nouvelle déchetterie intercommunale offre la possibilité d'apporter et de trier un nombre bien plus important de déchets que ce que l'infrastructure communale installée au cœur du village permettait avant. Mais ce confort – installations, larges heures d'ouverture et personnel – correspond à un coût non négligeable pour la collectivité. Tenant compte de l'augmentation de ces charges, la Municipalité a choisi de supprimer les tournées de collecte des déchets encombrants, de la ferraille et des branches, dès le mois de septembre 2016.

Force est de constater, après quelques mois, que ce choix pose des difficultés pour un certain nombre de nos habitants ayant des soucis de mobilité ou de santé ne leur permettant pas d'apporter leurs encombrants à la déchetterie par leurs propres moyens.

Le présent préavis a pour objet la demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT afin de pouvoir réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants à domicile sur le territoire communal. Le prestataire concerné pourrait commencer avant l'été si la Municipalité lui confirmait en avril encore son accord pour l'offre proposée.

Contexte

Dans le contexte de la mise en fonction de la déchetterie intercommunale, la Municipalité avait prévu de stopper la collecte à domicile des déchets pouvant être apportés à la nouvelle infrastructure. Voulant limiter l'augmentation des coûts du poste dédié aux déchets, cette suppression semblait faire du sens.

Cependant, tant dans le cadre des séances du Conseil communal que par des interventions personnelles auprès des membres de la Municipalité, les plaintes des habitants qui ont été relayées étaient nombreuses : la fin de la tournée mensuelle de collecte des encombrants correspond à la suppression d'un véritable service à la population, concret et utile.

Faisant suite à ce constat, la Municipalité a pris contact avec l'Ecurie des Vues qui assume les tournées régulières de collecte des encombrants pour les Communes voisines de Coppet, Founex et Tannay.

L'offre proposée est la même que pour nos Voisins :

en moyenne, 49 semaines de tournée par an pour CHF 750.- HT par tournée, soit un coût total pour une année de collecte de CHF 36'750 HT. Le montant demandé dans ce préavis correspond à 33 semaines de ramassage.

A priori, le territoire communal serait découpé en 4 zones de ramassage, comme c'est le cas pour Founex et pour Coppet, permettant au char de faire le tour d'une zone chaque semaine, sur une matinée.

Afin de leur donner confirmation quant à un engagement de principe de la Commune de Commugny, d'une part, et de leur permettre de s'organiser pour déterminer les tracés des tournées et de rédiger le contrat, d'autre part, il a été prévu, si le Conseil accepte ce préavis, que les tournées pourraient démarrer dès le mois de juin prochain.

Financement

Ce dépassement sera financé par la trésorerie courante.

La charge correspondante sera imputée sur le compte de fonctionnement no 720.3909. Ce compte sert déjà notamment pour les exonérations des moins de 18 ans (taxe forfaitaire).

Dès 2018, et pour autant que le Conseil communal accepte ce préavis, le montant correspondant à une année complète de prestation sera imputé directement dans le budget.

Amortissement

Il n'y aura pas d'amortissement puisqu'il ne s'agit pas d'un investissement, au sens du cadre légal vaudois, mais d'une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Décision

En conséquence, la Municipalité de Commugny, qui a accepté ce préavis en séance le 06 mars 2017, prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Vu le préavis municipal 06/2017,
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
Entendu le rapport de la Commission des finances,
Décide d'accepter le préavis no 06/2017 et
d'accorder l'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants.

Commugny, le 06 mars 2017

Le Municipal responsable : Michel Golay

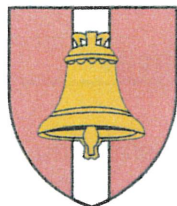
Au nom de la Municipalité

la syndique

la secrétaire

O. Decré

N. Sereno-Régis



Rapport sur le préavis municipal N° 06/2017 concernant une demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000,- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants

Commugny, le 20 mars 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances a rencontré la Municipalité en date du 9 mars, en présence de Madame la syndique Odile Decré et Monsieur Michel Golay ainsi que des membres de la Commission, Emanuel Weisskopf et Thierry Dehaynin.

La Municipalité a rappelé que la décision de supprimer les tournées de collecte des déchets encombrants, faisait suite à la création de la nouvelle déchetterie et avait été décidée dans un souci d'économie de coût pour la commune.

Toutefois, cette suppression de collecte fait largement défaut aux Commugnans dont nombre d'entre eux ont exprimé leur désapprobation de cette décision, tant auprès de la Municipalité que de certains conseillers communaux qui s'en sont largement faits l'écho et ont demandé la réinstauration d'une collecte mensuelle des déchets encombrants.

Il est probable que cette réinstauration ne concerne pas tous les habitants du village, mais à l'évidence elle restaure un service dont l'abandon pénalisait arbitrairement les habitants se trouvant dans l'incapacité de porter eux-mêmes leurs déchets encombrants à la nouvelle déchetterie.

En acceptant ce préavis, le Conseil Communal confirmera sa solidarité avec tous les habitants du village, en soulageant en premier lieu, ceux qui se voyaient injustement contraints de supporter l'inconfort de cette suppression, sans avoir d'autre solution. Mais également en offrant à nouveau ce service à tous les Commugnans, les exonérant ainsi de cette corvée, considérée comme économique, puisque pris en charge par chacun d'entre eux, mais dont cette nouvelle obligation pour tous, n'allait vraiment pas dans le sens du confort et de la qualité de vie souhaités par les Commugnans.

Le Conseil Communal constatera que l'offre proposée dans le préavis est la même que celle adoptée par nos voisins de Coppet, Founex et Tannay. Et que l'adoption de cette mesure par les communes voisines ne fait que renforcer le bien-fondé de cette réinstauration. Il faut en outre signaler l'aspect écologique et social en choisissant l'Ecurie des Vues qui favorise l'insertion de personnes en difficulté et utilise des chevaux pour la collecte.

Coût et Financement.

En moyenne, 49 semaines de tournée par an pour CHF 750.- HT par tournée, soit un coût total pour une année de collecte de CHF 36'750 HT. Le montant demandé dans ce préavis correspond à 33 semaines de ramassage. L'organisation de ce ramassage est précisée dans le préavis. Ce dépassement budgétaire sera financé par la trésorerie courante et correspond à l'article 10 du

règlement sur la comptabilité des communes (RCComm) qui exige qu'une autorisation préalable du Conseil Communal est nécessaire avant d'engager des dépenses supplémentaires lorsqu'un crédit est épuisé.

La charge correspondante sera imputée sur le compte de fonctionnement no 720.390 et il n'y aura pas d'amortissement puisqu'il ne s'agit pas d'un investissement, au sens du cadre légal vaudois, mais d'une augmentation des dépenses de fonctionnement.

Conclusion

Comme suite à son analyse, la Commission des Finances considère que la demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants, répond à une demande parfaitement fondée des Commugnans solidaires et appuyée par plusieurs conseillers communaux.

En conséquence, au vu de ce qui précède, la Commission unanime vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal N° 06/2017 en prenant la décision suivante :

Le Conseil Communal de Commugny

- Vu** le préavis N° 06/2017 concernant une demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants
- attendu** que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- entendu** le rapport de la Commission des Finances chargée de l'étude de cet objet,
- décide :** d'accepter le préavis N° 06/2017 concernant une demande d'autorisation de dépassement du budget 2017 de CHF 25'000.- HT pour réinstaurer une tournée mensuelle de collecte des encombrants

Pour la Commission des Finances :

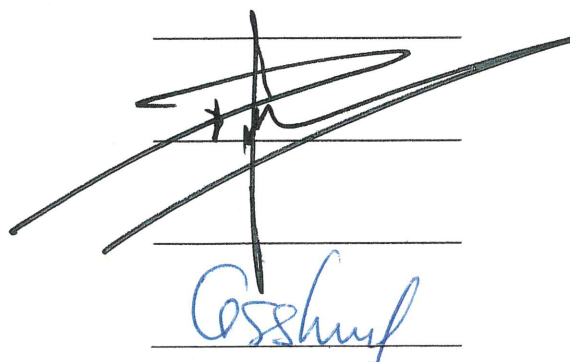
Michèle Luyet

Charles Claris

Thierry Dehaynin

Cyrell Schuler

Emanuel Weisskopf



The image shows five horizontal lines, each corresponding to a name in the list to the left. Over these lines, there are handwritten signatures. The first four lines have black ink signatures, and the fifth line has a blue ink signature.